

REPRÉSENTATION SOCIALE DU MARIAGE ET INSTABILITÉ AUX FOYERS DES COUPLES DES MILITAIRES.

Étude menée au Camp LtCol Kokolo

par

Patient POLEPOLE LUSHOMBO

Bonnet KASONGO OLANGO

(Tous) Assistants d'enseignement,
Institut National du Travail Social de Kikwit

Résumé

Certes, la fragilité des unions conjugales à Kinshasa se répand très sensiblement, mais le fait semble plus patent dans les rangs des couples militaires du Camp Lieutenant Kokolo. La présente étude s'est fixé pour objectif de déceler et d'élucider les facteurs à la base de cette singularité.

À l'issue de l'analyse des données recueillies de l'enquête, il est ressorti qu'il s'agit là, des conjoints n'ayant accompli l'ensemble du processus comprenant les phases coutumière, civile et religieuse du mariage. Quant aux facteurs du déboire, l'étude menée aligne l'infidélité, l'absence prolongée des époux, la modicité de revenus des époux, le gaspillage du salaire par les époux, l'insatisfaction sexuelle, le mensonge, etc.

L'amour sincère, l'union du couple, la collaboration, la gestion collégiale du salaire, l'amélioration de rémunération des militaires, la soumission des femmes, l'acceptation de leurs conditions de vie par rapport aux revenus de leurs époux, telles sont quelques-unes des solutions qui ont été proposées par les enquêtés. Toutefois, pour miser à cette stabilité, toutes les parties doivent conjuguer des efforts, notamment, eux-mêmes, leurs épouses ainsi que l'Etat congolais.

Mots clés : représentation sociale, mariage, couple des militaires, instabilité.

Abstract

Certainly, the fragility of marital unions in Kinshasa is spreading very noticeably, but the fact seems more obvious in the ranks of military couples at Camp Lieutenant Kokolo. The present study aims to detect and elucidate the factors underlying this singularity.

At the end of the analysis of the data collected from the survey, it emerged that these are spouses who have not completed the entire process including the customary, civil and religious phases of marriage. As for the factors of the disappointment, the study carried out aligns infidelity, the prolonged absence of the spouses, the low income of the spouses, the waste of salary by the spouses, sexual dissatisfaction, lying, etc.

Sincere love, the union of the couple, collaboration, collegial management of salary, improvement of military remuneration, submission of women, acceptance of their living conditions in relation to the income of their husbands, such are some of the solutions that were proposed by the respondents. However, to achieve this stability, all parties must combine efforts, in particular themselves, their wives as well as the Congolese state.

Keywords : social representation, marriage, military couple and instability.

INTRODUCTION

Le mariage en tant qu'union entre deux personnes reste une préoccupation essentielle pour la race humaine lorsque celle-ci a pour but de s'unir à vie en formant un couple. En dépit de cette aspiration légitime, beaucoup de couples ne trouvent pas dans cette union des cours, une parfaite attente. Aujourd'hui, et c'est ainsi, le mariage n'unit plus comme cela devrait l'être et ne contribue presque pas à l'épanouissement de ceux qui vivent dans cette union. Pour beaucoup, il est la source de conflits et de tristesse.

Considéré comme une union socialement acceptée entre un homme et une femme, cette définition de mariage s'adapte à toutes les sociétés du monde¹. Cette conception universaliste du mariage diffère d'une civilisation à l'autre à cause de la place qu'occupe cette instruction dans le

¹ BOLS A., *Initiation à la sociologie africaine*, B.E.C, Kinshasa, 1970, p23.

contexte sociale, à cause des critères de choix qui jouent dans la détermination des couples et surtout de la procédure dans l'acceptation par la société de l'union des jeunes conjoints.

Les militaires représentent cette catégorie des travailleurs les moins rémunérés en RDC où le solde est d'environ 290 000 Francs congolais le mois, soit cent dollars américains (100 \$). Il y a de quoi se demander comment un soldat peut, avec ce qu'il gagne comme salaire, s'engager efficacement dans un processus de mariage, au regard de ce qu'il représente aujourd'hui comme coût à Kinshasa. C'est peut-être pour cela que l'on compte une haute fréquence des divorces chez les couples des militaires. Aussi, nous importe-t-il de réfléchir sur comment instaurer la stabilité dans les couples des militaires. Quelle représentation se font ces couples sur l'institution mariage ? Qu'est-ce qui peut être à la base de l'instabilité au sein des foyers des militaires en général et de leurs couples en particulier ?

Cette étude a pour fondement la découverte de la façon dont ces derniers considèrent le mariage, mais aussi, la recherche des causes majeures sur l'instabilité qui règne en maître dans ces couples afin d'en proposer les voies de sortie.

Outre cette introduction et la conclusion reprise aux termes de ce texte, cette enquête porte sur quatre points. Le premier traite des généralités sur le mariage ; le deuxième pose les balises sur la démarche méthodologique. Le troisième analyse les représentations sociales du mariage. Le quatrième pose le regard sur l'instabilité dans les couples des militaires.

I. GENERALITES SUR LE MARIAGE

1.1. Définition des concepts

1.1.1. Représentation sociale

Denise Jodelet définit la locution *représentation sociale* comme étant " une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social"². C'est un savoir de sens commun que l'on oppose à la connaissance scientifique. Elle est une connaissance qui est construite à partir de nos expériences, des informations reçues. Elle représente des savoirs des modèles de pensée que l'on reçoit et que l'on transmet par la tradition, par l'éducation et par la communication sociale.

1.1.2. Mariage

Pour Gilles Ferréol, le mariage est une cérémonie (civile ou religieuse), un acte symbolique et une institution sociale.³ Il représente aussi la légalisation de l'union entre deux personnes de sexe opposé soumises à des obligations réciproques et à la reconnaissance des droits spécifiques. Cette définition a l'avantage d'intégrer les aspects symboliques et solennels du mariage ainsi que les droits et devoirs des époux.

Selon Bonte et Izard⁴, le mariage est défini au plan anthropologique comme l'union d'un homme et d'une femme de manière à ce que les enfants qui naissent de la femme sont reconnus légitimes par les parents. C'est de cette définition que nous prenons appui dans ce cadre étant donné qu'elle reflète les réalités de notre société où plusieurs couples vivent grâce à leur consentement ainsi qu'à celui des autres membres de la société qui les acceptent en tant que tel. De là, la légitimité de leur union ainsi que celle des enfants qui naissent de cette union.

1.1.3. Instabilité

Dans le cadre de cette enquête, il faut comprendre le concept « instabilité » comme l'état d'un individu qui est privé de stabilité intellectuelle et émotionnelle, de persévérance et de fermeté dans ses choix, de fidélité dans ses promesses et qui fait preuve d'une grande propension à changer d'idée, de sentiment.⁵

² DENISE J., *Les représentations sociales*, PUF, 1989, p.36.

³ GILLES Ferréol, *Représentations corporelles et loisirs sportifs*, Bruxelles/Fernelmont, Intercommunications, 2009, p.69.

⁴ BONTE P. et IZARD M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, P.U.F., 1991, p.273.

⁵ <https://www.cnrtl.fr/definition/instabilit%C3%A9>, Consulté le 03/10/2024 à 16h41'.

1.1.4. Couple de militaires

Par *couple des militaires*, nous entendons un ensemble constitué par une femme et un homme qui entretiennent une relation amoureuse, qu'ils soient unis ou non par les liens du mariage et dont l'un parmi eux ou par la force de la chose, les deux sont des militaires.

1.2. Sortes et formes de mariage en RDC

1.2.1. Sortes de mariages

1.2.1.1. Mariage coutumier

Qu'il s'agisse de la société traditionnelle africaine (congolaise) ou qu'il s'agisse de la société moderne, on parle du mariage coutumier, lorsque la famille du jeune garçon rencontre celle de la jeune fille pour la remise de la dot, selon les normes de la coutume de l'épouse. Ainsi, ce mariage est assujéti au respect d'une procédure ou de certaines étapes, selon la coutume de la prétendante.

1.2.1.2. Mariage civil

Le mariage civil est celui qui se fait devant l'officier de l'état civil (bourgmestre), après la cérémonie du mariage coutumier. Ainsi le jeune couple se présente avec les membres de leurs familles et témoins devant l'autorité de l'état civil pour l'enregistrement du mariage conformément à la loi.

1.2.1.3. Mariage religieux

Le mariage religieux est une bénédiction nuptiale fait par le prêtre ou le pasteur, après le mariage coutumier et civil. Toutefois, il est fait état de certaines églises de réveil, notamment *Liloba*, en RDC, qui, par rapport à la doctrine, ne célèbre pas le mariage religieux, car selon elle, ce sacrement n'est pas biblique.

La célébration de mariage au niveau coutumier, de l'Etat et à l'église offre à cette institution une certaine garantie qui la cimente. Etant reconnu, accepté et célébré par les familles des deux conjoints, en cas de problèmes entre les mariés, ils peuvent recourir à la médiation des membres des familles, avant de se conformer aux lois, pour procéder au divorce.

Pour Claude Lévi-Strauss⁶, quels que soient les types de mariage (par échange, achat, libre choix, choix imposé par la famille, etc.), chaque société opère une distinction entre l'union libre et l'union légitime. En cela, presque toutes les sociétés mettent la barre très haut autour du statut matrimonial en gardant une insurmontable aversion contre le célibat et contre les couples sans enfants. En RDC où la population vit en dessous du seuil de la pauvreté et où le chômage des jeunes est caractérisé, sans oublier le fait que les salaires qui sont alloués aux fonctionnaires et, notamment, aux corps habillés sont dérisoires, on ne peut s'étonner de constater que les militaires aient opté pour ce que les Kinois appellent le *Nzela mukuse*, c'est-à-dire le raccourci, comme forme de mariages comme : l'union libre qui est le fait pour un homme et une femme de cohabiter, c'est-à-dire de vivre ensemble comme époux, sans passer par le processus voulu par la société. Conformément à la loi portant protection de l'enfant, les enfants issus des couples non mariés jouissent d'une protection égale à celle des enfants légitimes.

1.2.2. Formes de mariage

A Kinshasa comme partout, en RDC, il existe plusieurs formes de mariages, mais la plus répandue est le mariage monogamique.

1.2.2.1. Mariage monogamique

Ce mariage considéré par la majorité de la population comme étant idéal, consiste pour un homme de n'avoir qu'une seule femme comme épouse et à une femme de n'avoir qu'un seul homme comme époux. Il s'agit d'une question d'éthique et de la morale dans la plus part de cas chrétien. A côté de cette forme jugée d'idéal, coexiste une autre forme.⁷

⁶ LEVI-STRAUSS C., *Anthropologie structurale*, Paris, Pocket-Agora, 2003, p.238.

⁷ CHAPOUTOT C., « Reproduction et révolution normative : mariage, monogamie et biologie sous le III^e Reich », in *Revue de l'Institut Français d'histoire en Allemagne*, Paris, 2014, pp.261-289.

1.2.2.2. Mariage polygamique

Le terme « polygamie » signifie l'union simultanée d'un homme ou d'une femme à plus d'un conjoint. Ce générique englobe donc les notions de bigamie, de polyandrie et de polygynie. La polygamie consiste dans le maintien d'un lien conjugal de plus de deux personnes. Lorsque ce lien réunit les époux en une seule entité matrimoniale ou familiale, on parle plus volontiers de polygamie⁸.

1.3. Du mariage pour les militaires⁹

Comme pour les civils, le mariage suit la même procédure pour les militaires mais ce processus suit différentes étapes. C'est ainsi, aucun militaire ne peut se marier sans l'autorisation de la haute hiérarchie. En cas de cohabitation d'un militaire célibataire avec une femme, cette dernière est appelée *concubine autorisée*. Pour cela, le militaire doit la présenter à ses autorités hiérarchiques. À partir de cette présentation, elle obtient le droit, au terme d'une période de six mois d'observation, au même titre que les femmes des militaires officiellement mariées.

Pendant ce temps, la Compagnie du mari délègue un couple du Gradé d'Elite, pour faire le suivi de la femme qui est à l'essai, afin de déterminer si elle répond aux attentes de l'armée. Après ces six mois de suivi et d'observation, le prétendant donne son avis pour le mariage et le couple de gradé d'élite transmet le rapport d'observation faite sur la femme 'stagiaire'. Si le rapport est concluant, les deux familles (du mari et de la femme) peuvent alors se rencontrer pour discuter de la dot. En cas d'absence des parents du militaire, le Commandant Compagnie peut les représenter. Après avoir accompli toutes les conditions du mariage, la femme est reconnue en qualité d'épouse du militaire. Elle sera porteuse de deux cartes qui justifient de son mariage avec le militaire. Il s'agit de la *carte de l'épouse du militaire (aujourd'hui appelée « ayant droit »)* et celle de *livret militaire*.

C'est ce mariage qui a respecté toutes les normes et procédures, telles que prévues par le règlement militaire. Depuis cet instant, le militaire concerné n'est plus autorisé de vivre sa polygamie à l'intérieur du camp.

A la suite, d'une part, de la non prise en charge de mariage des militaires par l'Etat, et, d'autre part, de l'absence de l'application de la réglementation en la matière, il sied de signaler que de nos jours, cette procédure est tombée en désuétude. Les militaires se marient et vivent désormais leurs vies conjugales selon leur libre arbitre. C'est pourquoi bon nombre d'entre les militaires recourent à l'union libre, c'est-à-dire au "*yaka tovanda*" ou au "*tukule mbele*". Ce mariage n'est pas reconnu par la hiérarchie et n'est donc pas protégé. Ce qui fait qu'en cas de problème, la hiérarchie n'intervient pas. Ces unions renferment des conséquences multiples, tant sur la vie du couple qu'au niveau du ménage pris individuellement. Nous ne considérons pas ici l'acte sporadique des mariages collectifs des militaires organisé par l'Ex-Première Dame, Olive Lembe Kabila, en 2013.

S'agissant du mariage entre militaires ; c'est-à-dire du mariage qui a lieu entre un homme militaire et une femme militaire, c'est-à-dire entre personnel militaire féminin (PMF). Ces derniers doivent poursuivre la même démarche que pour les autres cas précédemment passés en revue, peu importe le grade de la femme, celle-ci doit se soumettre à l'homme, sans déroger aux règlements du milieu professionnel, s'agissant du respect hiérarchique. Signalons que l'ambiance au foyer ne peut commencer que lorsque le couple militaire se sera dégagé de la tenue de service. Comme pour le militaire masculin, le PMF a aussi le droit de se marier à un homme civil, et ceci ne lui restreint d'aucun de ses droits et avantages liés à son mariage.

II. DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Notre recherche a été effectuée au camp Lieutenant-Colonel Kokolo, situé à l'intersection des communes de Bandalungwa, au Nord, de la Gombe, au Sud, de Lingwala à l'Est et de Ngaliema à l'Ouest, dans la Ville-Province de Kinshasa. Autrefois appelé Camp Léopold II, ce camp a été

⁸ Commission de réforme du droit au Canada. *La bigamie*, Document de travail no 42, Ottawa, Commission de réforme du droit au Canada, 1985, p. 13. Document en PDF.

⁹ Explication obtenue auprès du Secrétaire du Commandement du Camp Kokolo, Janvier 2024.

construit entre 1938 et 1951. Il a été débaptisé de son ancien nom dès l'accession du pays à l'indépendance (1960) pour porter la dénomination de Camp Lieutenant-Colonel Kokolo, en mémoire de ce brave officier de l'Armée Congolaise. C'est en 2001 qu'il a finalement été classé parmi les camps interforçés de la première catégorie, au regard de la diversité des militaires qui y habitent, renflé par la vague de l'Alliance de Forces Démocratiques pour la Libération du Congo, en 1996.¹⁰

Construit avec une capacité d'accueil de 4.000 militaires de l'infanterie, actuellement le camp Lieutenant-Colonel Kokolo abrite plus de 15.000 familles des militaires, policiers, veuves et personnels civils de tout rang et grade confondus, logés pêle-mêle, soit un effectif de plus de 65 000 personnes¹¹. Ce qui justifie sa surpopulation au point que la plupart des militaires se construisent eux-mêmes des petites maisonnettes appelées ghettos ou taudis et la naissance des nouveaux quartiers très mal construits qui ternissent ainsi l'image de ce camp qui faisait la fierté des habitations de militaires.

Au regard du thème sous-étude et de la qualité des informations dont nous disposons, nous avons recouru à l'approche qualitative ainsi qu'à la méthode dialectique. Celles-ci ont été appuyées par les techniques d'entretien, d'observation et de la technique documentaire. Pour le besoin de la cause, nous nous sommes servi d'un guide d'entretien réalisé avec quelques militaires mariés et des épouses des militaires. Aussi ne sera-t-il pas question de chercher la représentativité de l'échantillon, car ce qui compte dans cette démarche, ce sont les informations délivrées par des personnes ressources. Ce faisant, nous avons réalisé 12 entretiens : 5 avec les épouses des militaires dont une est aussi elle-même militaire. 5 avec les militaires de toutes les catégories (soldat, sous-officier et officier), un entretien avec l'OPJ du commandement du camp car, c'est lui qui tranche les différends qui opposent souvent les militaires avec leurs épouses. Nous avons aussi réalisé un entretien avec un couple bénéficiaire de mariage sponsorisé par l'ex-première dame Olive Lembe Kabila en 2013. Cet entretien nous a révélé d'autres réalités concernant les couples des militaires que nous allons ressortir lors des analyses.

III. REPRESENTATION SOCIALE DU MARIAGE

La représentation sociale du mariage par les couples des militaires diffère selon que l'on est un homme ou une femme. Même entre les femmes, il y a aussi des représentations différentes par rapport au but que chacune poursuit dans le mariage.

3.1. Les représentations sociales du mariage par les épouses des militaires

Après les entretiens avec les épouses des militaires, il se dégage plusieurs dimensions de la représentation que les femmes des militaires se font du mariage. Il y a la dimension spirituelle c'est-à-dire obéir à la recommandation divine. Une autre dimension est celle qui voit le mariage comme une arène, c'est-à-dire un lieu de combat, de lutte où chacun vise son intérêt. Donc, il faut être aguerri avant de s'engager pour le mariage. Une autre dimension est celle de la procréation c'est-à-dire avoir des enfants avec un père connu de tous. Certaines d'autres se reprochent d'avoir commis l'erreur de se marier avec les militaires car, « ce sont les dettes qui font rage à cause de la modicité de leur salaire ». Il y a aussi des enquêtées qui reconnaissent le mariage à son juste titre, sur le plan social. Les extraits ci-après révèlent les différentes représentations du mariage par les épouses des militaires ainsi que les divergences qui ressortent de leur représentation:

"L'on se marie pour mettre au monde et faire grandir les enfants. Mais pour moi, je me reproche d'avoir fait l'erreur de me marier à un militaire. Dans ce mariage des militaires, ce sont les dettes qui font rage à cause de la modicité de leur solde".

"Comme il est dit dans la bible, que l'homme et la femme laisseront leurs familles pour former les leur, on se marie pour éviter la prostitution".

"Avant de s'engager, il faut avoir un cœur dur. Il faut avoir « fait la vie » pour ne pas être intimidé de ce qu'on pourra rencontrer. Comme moi, avant de me marier, j'ai fait la vie à tel point qu'il n'y a personne qui puisse m'effrayer de quoi que ce soit. On se marie pour avoir des enfants. Mais souvent pour d'autres

¹⁰ Rapport annuel 2013-2014 du Bureau du Commandement du camp Lieutenant-colonel Nkokolo.

¹¹ Rapport du commandement du camp, Idem

femmes des militaires, elles vous diront qu'elles se marient à cause de l'argent des militaires, ou même pour la façon de vivre leur sexualité".

Il y a aussi l'aspect financier couplé à celui de la satisfaction sexuelle. Par rapport aux finances, il est connu de tous que le militaire congolais est parmi les travailleurs qui sont mal payés. Pourquoi certaines femmes aimeraient les militaires pour cette raison ? D'où, le regret de la femme exprimé dans un des extraits ci-dessus, qui regrette la modicité du revenu de son mari militaire. S'agissant du plaisir sexuel, il y a également des femmes qui pensent que le militaire est censé être fort physiquement et, cette force se traduirait par sa virilité sexuelle. Donc, avoir un homme militaire ou encore avoir des rapports sexuels avec un militaire, c'est trouver satisfaction. En posant la question de savoir pourquoi elle a accepté de se marier avec un militaire, une des enquêtées a répondu comme suit :

Il y a seulement six mois depuis que nous sommes ensemble. Je ne sais pas jusque-là comment je suis parvenue à me marier à ce militaire car, me courtisant, je lui disais toujours qu'il ne sera pas à la hauteur pour me prendre en charge car, j'ai eu à connaître d'hommes (prostitution) friqués. C'est ma tante maternelle qui, ayant des relations amoureuse avec un commandant, avait tout fait pour que je puisse aussi commencer à vivre avec son escorte. C'est ainsi qu'elle sortira avec moi un jour pour prendre de la bière, accompagnées de cet escorte. Etant ivre, je me suis retrouvée tard vers la nuit dans une chambre d'hôtel dans les bras de ce militaire. C'est ce jour-là que le foyer commença.

Nous pouvons comprendre que cette femme se retrouve comme épouse de militaire sans sa volonté. Mais, au regard de la durée réalisée (six mois), il y a lieu de conclure que l'appétit vient en mangeant. En plus, le fait de passer une seule nuit avec un homme, n'est pas une raison valable pour qu'elle devienne automatiquement sa femme, surtout qu'elle a avoué d'avoir connu plusieurs hommes. Par son intervention, il y a lieu de comprendre cette nouveauté dans le processus d'acquisition du mariage. Se marier par contrainte.

3.2. Les représentations sociales du mariage par les militaires

Après les enquêtes auprès des militaires, nous constatons qu'il y a des représentations qui sont communes entre les épouses des militaires et ces derniers sur le mariage. Mais, les militaires ont aussi des représentations propres à eux comme nous révèlent les extraits ci-dessous :

"Le mariage est naturel car Dieu a créé l'homme et la femme afin de s'unir et former le foyer « aller et multipliez-vous dans le monde ». Le mariage a pour but d'élever les enfants et leur préparer l'avenir";

"Pour nous hommes, se marier c'est chercher une aide pour les activités domestiques. Cette femme doit vous aimer et vous respecter";

"Pour nous militaires, nous nous marions à cause de beaucoup d'activités et d'indisponibilité. La femme est là pour nous rendre service. Mais, signalons que nous nous marions très mal car, n'observant aucun processus reconnu."

Hormis l'aspect religieux qui est partagé par leurs épouses, les militaires, à travers les extraits ci-dessus se représentent le mariage (la femme) comme une aide pour les activités domestiques (élever les enfants, faire le ménage, etc.).

IV. L'INSTABILITE DES COUPLES DES MILITAIRES

Jean Claude Kaufmann nous rappelle que la fin des années soixante a connu un profond bouleversement de la structure du couple, celui-ci étant, désormais, moins institutionnalisé, moins stable et moins fréquent. En effet, selon lui : « les unions qui ne prennent plus obligatoirement la forme officielle du mariage deviennent, assez soudainement, davantage soumises aux caprices des sentiments. La valeur « stabilité » est remplacée par la qualité des rapports du couple, qui implique d'éventuels changements de partenaires»¹².

Il existe une énormité de causes qui rendent instables les couples des militaires. Avant de les énumérer, il est préférable de découvrir les extraits y afférents. Ces extraits qui renferment les causes

¹² JEAN-CLAUDE Kaufmann, Sociologie du couple, Paris, P.U.F., Collection Que sais-je ?, 2003, p83.

de l'instabilité sont les mêmes, selon qu'il s'agisse des militaires ou de leurs épouses. Il y a quand même des points divergents.

"Faisant bien l'observation, les couples se querellent toujours à cause de l'argent et de l'infidélité des deux côtés. Souvent, vous verrez un mari qui va à la garde et revient à la maison trois jours après, abandonnant sa femme sans aucune ration. La femme, habituée à « faire la vie », ne va pas tarder pour aller se débrouiller, croisant d'autres hommes, afin de nourrir ses enfants. Pour les maris, après avoir touché leurs salaires, oublient le chemin de la maison et vont dans la drogue, rencontrer d'autres femmes".

"Beaucoup de problèmes sont à la base de l'instabilité des couples des militaires, entre autre la gestion du lit, l'infidélité, la gestion du salaire".

"En plus du mensonge de la part des conjoints, de leur insatisfaction sexuelle, l'épineux problème est celui de l'argent. Souvent, c'est lorsque les militaires touchent leurs salaires que règne l'instabilité. A ce moment-là, les hommes perdent le contrôle et vont à la recherche d'autres femmes. Ainsi, pour ne pas crever de faim ou par vengeance, la femme se lance aussi à la prostitution".

"Un mari qui accepte de me prendre pour épouse doit répondre à tous mes besoins. Je ne supporterai pas de voir ma voisine changer les habits deux ou trois fois par semaines sans que moi je ne le fasse autant. Dans ce cas, je ne tarderai pas à prendre une décision de m'autonomiser. Je suis une femme et d'autres hommes ont besoin de moi."

"Les mouvements brusques à long terme (mutations) font que la femme se sente abandonnée et devienne infidèle. L'homme aussi peut oublier sa femme et s'engager à celle qui est sur place. Pendant les périodes des crises ou les choses ne tournent pas bien, les femmes ne supportent pas aussi".

"Ma femme ici est la deuxième, la première complotait avec mon commandant. Chaque fois qu'il m'envoyait au front, ils sortaient tous deux. Mais j'ai retenu une chose pour bien vivre avec une femme : c'est de ne pas suivre à la loupe tout ce qu'elle fait, sinon, on finira par avoir un curriculum riche en femmes épousées. L'homme est le chef de la famille mais, pour nos couples des militaires, c'est le contraire. L'homme ne travaillant pas ou gagnant un peu d'argent, la femme domine et prend la place de son mari".

Nous pouvons extraire des extraits ci-haut, les causes suivantes comme étant facteurs d'instabilité des couples des militaires : L'infidélité, les absences prolongées des époux, la modicité de revenu des époux, le gaspillage du salaire par les époux, l'insatisfaction sexuelle, le mensonge, etc. Toutes ces causes ont été confirmées lors de l'entretien que nous avons eu avec l'OPJ du commandement du Camps, lui qui reçoit les plaintes des militaires contre leurs épouses et vice-versa.

Un cas particulier est celui d'un couple militaire c'est-à-dire, où l'homme et la femme sont tous des militaires. A ce sujet de l'instabilité du couple, une femme militaire (PMF) nous a déclaré ce qui suit :

"C'est surtout l'incompréhension car, lorsque le mari veut manifester sa supériorité, moi aussi je ne veux pas me laisser faire. Nous, femmes militaires, avons une double connotation : femme de ménage et militaire de formation et en fonction. Ce qui fait que souvent nous réagissons en femmes de ménage et de fois nous nous imposons comme militaire. Voilà ce qui nous différencie des autres femmes des militaires".

Pour un autre enquêté, les couples des militaires qui sont souvent instables sont ceux qui n'ont pas respecté les étapes de mariage, à savoir : les fiançailles, le mariage coutumier, civil et religieux. Comme pour dire que, c'est ce qui a poussé l'ex-première dame Olive Lembe Kabila à sponsoriser le mariage des militaires en 2013, pour stabiliser leurs couples. A ce sujet, un Lieutenant-colonel que nous avons interviewé à réagit comme suit :

"Pour nous militaires, il y a une exception. Il y a ce qu'on appelle « concubinage autorisé ». Le militaire est autorisé de rester avec sa femme pendant six mois, pour une période d'observation, avant de se déterminer. C'est après cette période que le militaire peut informer la hiérarchie sur sa décision pour cette femme. S'il se décide de la prendre en mariage, la hiérarchie l'assiste dans le processus. Signalons que cette théorie a été d'application dans les années passées. Il y a aussi un scandale auquel nous venons d'assister. Celui du mariage dernièrement offert aux militaires par l'ex-première dame, Olive LEMBE KABILA. Beaucoup de couples ont été motivé par l'enveloppe qui devait leur être remis après le mariage. Au courant

de ce mariage, le consentement avait été conventionnel dans le seul but de gagner cette enveloppe promis. Comme il y avait une condition pour en bénéficier, celle d'avoir versé la dot, le couple se convenait, bien que n'étant pas en ordre, de se trouver une « belle famille de circonstance » qui témoigne la perception de la dot. Après ce mariage, nous avons assisté dans les semaines qui suivaient, à des divorces (séparations) en cascade car, ayant contracté des dettes pour faire face aux dépenses y afférentes, les époux ont été désagréablement surpris de ne bénéficier que l'enveloppe contenant la somme de 100. 000 francs congolais. Certaines femmes ont quitté leurs maris pour ne pas payer les dettes contractées. Cela peut-il être déclaré comme un mariage ?".

V. PISTES DE SOLUTION POUR LA STABILITE DES COUPLES DES MILITAIRES

A l'instar des causes de l'instabilité des couples des militaires, les enquêtés ont également proposé une multitude de solutions, pour la stabilité de leurs couples. Les extraits suivants en témoignent :

" Que les maris n'exagèrent pas dans l'abandon de leurs femmes pendant des longues durées car, elles ont aussi besoin d'eux, qu'ils évitent l'infidélité et nous présenter régulièrement les salaires, aux fins d'établir ensemble le programme de la maison. A nous les femmes, d'avoir des maîtrises, d'accepter le mode de vie qui correspond aux avoirs de nos maris".

" Que les femmes se soumettent à leurs époux et que ces derniers ne reprochent pas leurs femmes en public".

"Que les hommes prennent leurs responsabilités vis-à-vis de leurs épouses. "

"Que l'état puisse prendre ses engagements pour tous les militaires car, tout cela vient de la situation pécuniaire";

"Que les deux époux cultivent la vérité et l'amour sincère dans leur couple"

L'amour sincère, la collaboration, la gestion collégiale du salaire, l'amélioration de la rémunération des militaires, la soumission des femmes, l'acceptation de leurs conditions de vie par rapport aux revenus de leurs époux, etc. sont de solutions proposées par les enquêtés. Néanmoins, pour atteindre cette stabilité, plusieurs parties doivent conjuguer leurs efforts pour aider les militaires à en faire face :

5.1. Pour l'Etat congolais,

- Ayant dans sa main, la responsabilité d'autoriser et liquider les nécessaires pour le mariage de nos militaires, il est le seul qui puisse aider les militaires à se marier légalement ;
- Commencer par faire un recensement des militaires célibataires et tous ceux qui ne sont pas légalement mariés, afin d'entreprendre leur mariage légalement, de manière progressive ;
- Pour la survie de leurs familles, améliorer le salaire de ceux-ci;
- Insérer dans les séances hebdomadaires et prédications à la parade, la sensibilisation sur le mariage;
- Pendant la mission du responsable familial, tenir compte de ses responsabilités parentales, en assurant la prise en charge de sa famille, jusqu'à son retour.

5.2. Pour les militaires,

- Différencier le service et le mariage, en cultivant le dialogue entre conjoints ;
- Prendre conscience qu'il n'a jamais existé une femme parfaite ni un homme parfait ;
- Prendre conscience qu'il ne sert à rien de changer des femmes pour vivre le bonheur ;
- Comprendre que le couple jouit d'une relation de complémentarité, quant à ce qui concerne la gestion du bien familial ;
- Cultiver la vérité mutuelle, la courtoisie, la fidélité, etc. dans le foyer.

5.3. Aux épouses des militaires

- Accepter leurs époux dans leurs situations financières, matérielles et morales ;
- Développer le dialogue et la négociation mutuels, pour la résolution des problèmes du foyer ;
- Développer la soumission et la fidélité dans le foyer, pour la stabilité des couples.

CONCLUSION

Les militaires du camp Lieutenant-Colonel Kokolo et leurs épouses ont une représentation simpliste du mariage. Pour les épouses des militaires, c'est la dimension spirituelle qui l'emporte et qui voudrait que l'on obéisse à la recommandation divine. Une autre dimension est celle qui voit le mariage comme une arène, c'est-à-dire un lieu de combat, de lutte où chacun vise son intérêt. Donc, il faut être aguerrri avant de s'engager pour le mariage. Une autre dimension est celle de la procréation c'est-à-dire avoir des enfants, avec un père connu de tous. Il y a aussi l'aspect financier couplé par celui de la satisfaction sexuelle.

Pour les militaires, outre ce qui a été souligné par leurs épouses, s'engager au mariage, c'est se trouver une aide pour les activités domestiques (élever les enfants, faire le ménage, etc.). Suite à cette représentation erronée du mariage par les militaires et leurs épouses, plusieurs causes sont à la base de l'instabilité des couples. Celle-ci s'expliquerait par l'influence de l'environnement social (milieu de vie), la procédure suivie pour contracter le mariage, la culture des militaires et de leurs épouses, la modicité de revenu, la débauche (l'insatisfaction sexuelle), la militarisation des relations conjugales, etc.

A l'instar des causes de l'instabilité des couples des militaires, les enquêtés ont également proposé une multitude de solutions pour faire asseoir la stabilité des couples des hommes en uniformes : un amour sincère, une collaboration franches, une gestion collégiale du salaire, l'amélioration de la rémunération des militaires, la soumission des femmes, l'acceptation de leur conditions de vie par rapport aux revenus de leurs époux. Toutefois, des inquiétudes persistent dans la mesure où, il est difficile pour l'Etat congolais de procéder à l'amélioration de la situation des militaires du jour au lendemain. Bien plus, il est aussi difficile pour un militaire de disposer de beaucoup d'argent et de demeurer fidèle à sa femme. Il en est de même pour les femmes, car rien ne rassure que si elles gèrent le salaire des leurs époux, elles ne trouveront pas d'autres alibis, notamment l'insatisfaction sexuelle, ... À tout état de cause, l'instabilité de couple n'est pas spécifiquement l'apanage des couples militaires en RD Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- BOLS A., *Initiation à la sociologie africaine*, B.E.C, Kinshasa, 1970.
- BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Parie, P.U.F., 1991.
- CLAUDE Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Pocket-Agora, 2003.
- Commission de réforme du droit au Canada. *La bigamie*, Document de travail no 42, Ottawa, Commission de réforme du droit au Canada, 1985, p. 13. Document en PDF.
- DENISE Jodelet, *Les représentations sociales*, PUF, 1989.
- Explication obtenue auprès du Secrétaire du Commandement du Camp Kokolo, 2014.
- GILLES Ferréol, *Représentations corporelles et loisirs sportifs*, Bruxelles/Fernelmont, Intercommunications, 2009.
- GOODE J.W., *Methods in Social Research*, New York, Mc Graw-Hill book Company, 1952.
- <https://www.cnrtl.fr/definition/instabilit%C3%A9>, Consulté le 03/10/2024 à 16h41'.
- JEAN-CLAUDE Kaufmann, *Sociologie du couple*, Paris, P.U.F., Collection *Que sais-je ?*, 2003.
- JOHANN Chapoutot, *Reproduction et révolution normative : mariage, monogamie et biologie sous le III^e Reich*, in *Revue de l'Institut Français d'histoire en Allemagne*, Paris, 2014.
- MARINE Laville, *La Représentation Sociale Du Mariage*, Travail d'Étude et de Recherche, Juin 2013 (fichier PDF).
- Rapport annuel 2013-2014 du Bureau du Commandement du camp Lieutenant-colonel Kokolo.
- Rapport du Commandement du camp, 2012.
- YVES A., ALAIN B. et all, *Lexique de sociologie*, Dalloz, 2005.